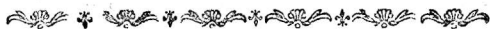


15. Janvier 1785.

99

& juste peut-il permettre qu'elle le perde?... En mettant de côté & hors de toute contestation ce que l'Eglise a décidé contre les dernières erreurs, le Chrétien humble & prudent ne s'empressera pas de rien prononcer sur ce sujet; le Païen même condamneroit sa témérité : *Sicut æquum est homini de potestate deorum, timidè ac pauca dicamus.* Cic. pro lege Man.



Empfindungen über das Denkmal etc. *Sensations que le monument élevé à Pierre I par Catherine II a produites dans l'ame de Mr. Jean Sinner \*, professeur ordinaire de l'histoire générale, dans l'université royale de Passau. A Vienne, chez Kurzbeck. 1783.*

Q U'y a-t-il de plus propre à faire naître des *sensations* vives & profondes, que le souvenir des hommes illustres, que le tableau de leurs vertus & de leurs grandes actions? On ne peut donc s'étonner que M<sup>r</sup>. Sinner ait éprouvé des *sensations* à l'aspect ou bien à la représentation du monument que l'Impératrice Catherine a consacré à la

---

\* Que ceux qui m'accuseront d'avoir mal traduit, fassent mieux, je ne m'y oppose pas, qu'ils rendent l'allemand par, *sensations* ou même par, *sentimens sur le monument par Jean &c.* je ne les critiquerai point, mais ils prendront sur eux de le faire comprendre.